



SACVL

LA VILLE ÉQUILIBRÉE

Lettre d'information de chantier

Réhabilitation énergétique et création d'ascenseurs

Louis Loucheur

Contacts SACVL :

Gardien : M. Guerrero - 06.72.91.53.13

Travaux réhabilitation : Mme Bacquet - 04.72.77.34.39

Lettre n°1 – Octobre 2018

Mesdames, Messieurs,

Les travaux de réhabilitation de votre résidence vont démarrer à partir du **05 novembre 2018**. Ces travaux dureront jusqu'au mois de septembre 2019.

Contrairement à ce qui vous a été annoncé lors de la dernière réunion, nous avons dû adapter le planning et le phasage en raison de difficultés techniques rencontrées au niveau des futurs ascenseurs.

Le chantier se déroulera en 4 phases :

- **Phase 1 :** Réfection des colonnes électriques (câblage, mise aux normes des gaines, déplacement des compteurs), remplacement de l'éclairage des caves et isolation des caves.
- **Phase 2 :** Réalisation des ascenseurs des allées 11 et 11 bis.
- **Phase 3 :** Réalisation de l'ascenseur de l'allée 13.
Isolation façade, remplacement de la couverture et des garde-corps des allées 11 et 11 bis.
- **Phase 4 :** Isolation façade, remplacement de la couverture et des garde-corps de l'allée 13.
Finitions.

Phase 1 – Du 05 novembre 2018 au 31 décembre 2018 :

Réfection des colonnes électriques et isolation des caves



Les colonnes électriques vont être refaites à neuf.

Une colonne provisoire va être mise en place afin d'assurer une continuité de service dans vos logements. Cette intervention nécessitera des coupures de courant, vous serez informé des dates et horaires de ces coupures. Dès que tous les logements seront raccordés sur la nouvelle colonne, celle-ci sera mise en service.

L'accès à vos logements est impératif, l'entreprise prendra rendez-vous par téléphone avec vous au préalable.

Pour le bon déroulé de cette prestation, il vous sera demandé de respecter les consignes données et de ne pas entreposer d'objet devant les gaines techniques.

L'isolation des caves va être réalisée par un flocage sur la dalle.

Au préalable de cette intervention, l'éclairage va être modifié : remplacement des luminaires par des hublots sous détection de présence et réfection complète du câblage.

L'accès à vos caves personnelles est nécessaire pour pouvoir réaliser l'isolation de la dalle.

L'entreprise protégera les objets entreposés dans votre cave. Néanmoins, la protection n'étant pas étanche et la projection du flocage nécessitant l'emploi d'eau, il est probable que de l'eau pénètre dans vos objets. C'est pourquoi nous vous demandons de déplacer tous vos objets de valeur ou sensible à l'eau pour cette intervention. Les accès aux caves seront fermés pendant la durée de ces travaux.



Information des résidents :

- Lettres infos chantier :

Une lettre d'information chantier sera diffusée aux résidents, en boîte aux lettres, 1 semaine avant chaque nouvelle phase de travaux ou de façon ponctuelle en fonction des évolutions du chantier.

- Site internet : (disponible courant novembre 2018)

Nous vous invitons à consulter le site de la SACVL, espace Projets : http://sacvl.fr/SACVL_WEB/FR/Projets.awp pour toute information complémentaire sur le projet de réhabilitation de la résidence Louis Loucheur.

Nous veillerons à ce que ce chantier important se déroule de la meilleure façon pour tous et nous espérons vivement que ces mesures permettront de faciliter le bon déroulement des travaux en perturbant le moins possible votre quotidien.

Nous vous remercions pour votre compréhension.
L'équipe SACVL